

construction de chemins de fer ont contribué seulement pour 487 millions, à la charge dont les découverts ont grévè la dette flottante. Une partie de cette somme a dû être déjà, ou sera très-prochainement dépensée en travaux exécutés par l'Etat pour les chemins de Lille, Valenciennes, Montpellier, Marseille et Dijon. Il a été pourvu à ces dépenses par un prélèvement sur l'emprunt de 150 millions réalisé en à compte sur celui de 450 millions voté en 1841, et par des allocations spéciales sur divers exercices. Si l'on jugeait de l'importance des dépenses effectuées par la somme de ces allocations, on trouverait que leur total devrait s'élever, au moins, à la fin de 1844, à 112 millions; mais comme il s'agit ici de rester fidèle à la vérité, et non de grouper ingénieusement des chiffres dans l'intérêt d'une opinion préconçue, nous admettrons que, selon une évaluation donnée par M. Teisserenc, l'Etat aura dépensé à la fin de cette année, pour travaux de chemins de fer, une somme totale de 87 millions. A ce compte, il y aurait à dépenser encore, au premier janvier 1845 400,000,000

En admettant qu'on dépensera, pendant l'année 1845, seulement la parité du reliquat que le service de l'amortissement laissera probablement libre à la fin de cet exercice, soit. 75,000,000

Il resterait à la charge des exercices succédant à celui de 1845, une dépense de . . . 325,000,000

Or cette dépense devant être nécessairement répartie sur un certain nombre d'années, on ne doit pas redouter que les finances publiques fussent fatiguées par la nécessité de pourvoir à cette obligation.

Enfin si, par une fatalité déplorable, une longue guerre venait détourner les ressources destinées à subvenir, selon le système de 1842, à la coopération financière de l'état dans